



## **INSCRIPTIONS LICENCIES MINEUR**

**Merci de bien vouloir télécharger les documents sur le site**

**Tout dossier incomplet sera refusé**

### **Pour les nouveaux licenciés** (Initiation au hockey U7)

- a) Vous rendre sur le site de la FFHG - HOCKEYNET, établir une licence découverte 8.78€
- b) Constituer le dossier :
  - [Formulaire de demande de licence 2023/2024](#)
  - Copie pièce d'identité
  - Règlements : 8.78€ et 394€ (chèque non encaissé le temps des essais)
  - Chèque de caution de 50€ pour prêt de matériel (casque + patins)

### **Pour les autres licenciés**

Pour rappel : Etablir la préinscription sur l'espace licencié FFHG – HOCKEYNET

Attention ne pas cocher la case JFL (jeune formé localement).

1. [Formulaire de demande de licence 2023/2024 + annexe informations complémentaires](#)
2. [Le questionnaire de santé](#). Les mineurs n'ont plus besoin de fournir un certificat médical d'aptitude pour la prise ou le renouvellement d'une licence sportive. Le certificat est remplacé par un questionnaire équivalent à une attestation parentale dans le cadre d'une prise ou d'un renouvellement de licence. A noter : la production d'un certificat médical demeure dès lors que la réponse au questionnaire de santé mineur conduit à un examen médical. Le questionnaire de santé doit être rempli par les personnes exerçant l'autorité parentale. Ces dernières doivent attester que chacune des rubriques du questionnaire donne lieu à une réponse négative. A défaut, elles sont tenues de produire un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique du sport daté de moins de 6 mois.
3. [L'attestation de santé pour le licencié MINEUR](#), afin de respecter le secret médical, le représentant légal du licencié doit la remettre au club et non le questionnaire de santé.
4. [Dossier de sur-classement](#). Pour les joueurs nés en 2007, 2008, 2009, 2011, 2013, 2015, (***ce dossier de sur-classement est valable jusqu'au 31 aout 2023, car le procès des saisies des demandes de sur-classement va évoluer, la FFHG nous transmettra un nouveau document***).
5. [Le droit à l'image](#)
6. [Match Ligue Magnus dédié à l'association : annexe](#)

### **Prix de la cotisation :**

Moins de 7 ans	Né en 2019-2018-2017	<b>394 €</b>
Moins de 9 Ans	Né en 2016 - 2015	<b>432 €</b>
Moins de 11 ans	Né en 2014 - 2013	<b>529 €</b>
Moins de 13 ans	Né en 2012 - 2011	<b>529 €</b>
Moins de 15 ans	Né en 2010 - 2009	<b>594 €</b>
Moins de 17 ans	Né en 2008 - 2007	<b>600 € (Ramené exceptionnellement à 530 € pour 2023/2024)</b>

**Licence découverte :** 8.78€ assurance comprise

### **Adhésions :**

<b>3S U13 Notre Dame De Sion</b>	<b>450 €</b>
<b>3S U15 Notre Dame De Sion</b>	<b>480 €</b>
<b>3S Marie Currie &amp; E. Mounier</b>	<b>750 €</b>

BDL HOCKEY MINEUR - Patinoire Pôle Sud-avenue d'INNSBRÜCK-38100 GRENOBLE

Téléphone : 04 76 23 98 75 – [association@bdlhockeymineur.fr](mailto:association@bdlhockeymineur.fr) - [www.bdlamateur.fr](http://www.bdlamateur.fr)

Association Loi de 1901-Affiliation F.F.H.G. n° 82007 - Siren 383 255 031 - APE 9312



## **INSCRIPTIONS LICENCIES MAJEURS**

**Merci de bien vouloir télécharger les documents sur le site**  
**Tout dossier incomplet sera refusé**

**Pour tout essai, une licence découverte est obligatoire**

### **Pour les nouveaux licenciés**

- a) Vous rendre sur le site de la FFHG - HOCKEYNET, établir une licence découverte 8.78 €
- b) Constituer le dossier :
  - [Formulaire de demande de licence 2023/2024](#)
  - Copie pièce d'identité
  - Règlement : 8.78 € + cotisation club

### **Pour les autres licenciés**

Pour rappel : Etablir la préinscription sur l'espace licencié FFHG – HOCKEYNET  
Attention ne pas cocher la case JFL (jeune formé localement).

1 [Formulaire de demande de licence 2023/2024](#)

2 [Le questionnaire de santé QS-Sport](#)

Est à remplir par le licencié dans le cadre du renouvellement de sa licence et si le précédent certificat médical date de moins de 3 saisons depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2017. Cet auto-questionnaire de santé permet de savoir si le pratiquant doit fournir un certificat médical pour renouveler sa licence sportive. Le licencié(e) doit attester que chacune des rubriques du questionnaire donne lieu à une réponse négative. A défaut, il ou elle est tenu(e) de produire un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de la discipline concernée daté **de moins de 6 mois**.

3 [l'attestation de santé pour le licencié MAJEUR](#)

Afin de respecter le secret médical, le licencié(e) devra remettre à son club et non le questionnaire lui-même.

4 [Le droit à l'image](#)

5 [Match Ligue Magnus dédié à l'association : annexe](#)

### **Prix de la cotisation à régler :**

Féminines	<b>330 €</b>
Féminines hors club	<b>243 €</b>
Licence bleue	<b>38.90 €</b>
Loisirs Z et Lamentables	<b>356 €</b>
Membres du CA, Responsables de catégorie et Aides entraîneur	<b>70 €</b>
Table de marque (assurance comprise)	<b>8.78 €*</b>
Licence découverte	<b>8.78 €*</b>

\*Adhésion association non comprise (+15 €).